



Monsieur le Directeur adjoint,
Mesdames et messieurs les membres de la commission interne,

La FSU n'est pas coutumière de déclarations en commission interne mais le contexte et l'ordre du jour sont suffisamment importants pour que nous le fassions aujourd'hui.

Cette CIS s'inscrit dans un contexte de **luttons syndicales contre la réforme des retraites**. La FSU, dans le cadre de l'intersyndicale, continue à s'opposer à ce projet qui remet en cause le système solidaire intergénérationnel par répartition et dégradera fortement les conditions de vie des futurs retraités. **La FSU avec l'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grève et de mobilisation en France et dans le réseau AEFÉ le 29 janvier prochain.**

Concernant le projet d'organigramme, la FSU ne peut que s'y opposer fermement et totalement. Tout est à revoir.

Monsieur le Directeur en CHSCT a notamment donné comme justification à ce nouvel organigramme, la charge de travail des agents à l'AEFE. C'est une réalité ! Mais, cette charge de travail résulte d'un alourdissement constant des missions qui incombent à la Centrale sans que les postes nécessaires soient créés et non de l'organigramme.

La nécessité d'une réorganisation d'une telle ampleur n'est absolument pas avérée. Si nécessité il y a, il aurait d'abord fallu faire un bilan de la situation avec les personnels, les associer à la réflexion.

Au contraire, toute la méthode mise en place les exclut du processus. De l'audit à la présentation le 13 janvier, les personnels, en dehors des chefs de service, n'ont pas été consultés.

Le calendrier est réduit et donc particulièrement contraignant. C'est une méthode de management très à la mode mais elle ne peut que créer un climat anxieux. 2 réunions avec les organisations syndicales (une en décembre, l'autre en janvier), une information aux personnels le 13 janvier, la commission interne le 28 janvier ; tout cela, pour une application au 1^{er} septembre !

- **Cette précipitation est contre-productive.** Le projet n'est pas abouti : il n'est ni cohérent, ni plus simple, ni plus lisible par les personnels et encore moins par l'extérieur. La FSU s'attachera service par service à montrer les incohérences, les oublis, les questions en suspens
- **Cette précipitation crée de l'angoisse :** des postes ont disparu, des missions n'apparaissent plus témoignant soit d'une méconnaissance du travail des services actuels soit d'une légèreté coupable. A cette date, de nombreux personnels ne savent toujours pas ce qu'il adviendra de leur situation, de leurs missions au sein de l'Agence or pour les personnels du MEN notamment, il est maintenant impossible de participer au mouvement inter académique. Est-ce ainsi que l'AEFE considère ses agents dorénavant ?

La transparence et l'information ne sont pas non plus le fort de l'AEFE. Les conclusions de l'audit n'ont jamais été communiquées. Contrairement à ce qui a été dit en réunion de présentation avec les OS, les personnels n'ont eu l'information sur la structure générale que le 13 janvier ! A peine 15 jours avant la commission interne !

La FSU a demandé d'avoir pour cette commission interne des documents précis. Concernant la cartographie des emplois montrant son évolution prévisible en fonction des modifications envisagées par le nouvel organigramme, nous vous remercions pour le document adressé mais il est incomplet. En revanche, nous avons demandé deux autres documents : la ventilation précise des postes par service avec pour chaque poste les missions générales des agents et un document identifiant les postes supprimés ou transférés. Nous n'avons pas obtenu ces informations qui sont pourtant essentielles pour les personnels et pour les représentants des personnels afin que nous puissions nous prononcer.

Enfin, nous ne pouvons que déplorer le peu de place accordée à cette question par l'AEFE. L'absence du Directeur de l'Agence à cette commission interne est incompréhensible. Ce projet est son projet. Les personnels auraient pu espérer que leurs remarques, que nous transmettrons lors de cette commission, soient entendues directement par le Directeur. De plus, le CAS devrait commencer à 16h30, ce qui signifierait ne consacrer que 2h30 à l'organigramme ! Les personnels apprécieront. Nous avons accepté votre demande de report de la commission interne et du CAS mais aucunement la limitation de la durée de cette instance, lieu essentiel pour les échanges et le débat. Aussi, sur cette question fondamentale de l'organigramme, la FSU n'acceptera pas de limiter ses interventions.

La FSU demande le report pur et simple de l'application de ce projet afin de prendre le temps de l'affiner en tenant compte des nécessités fonctionnelles émises par les personnels mais aussi de les informer réellement de l'avenir des services et de leurs missions pour qu'ils puissent en toute connaissance décider de leur avenir au sein de l'Agence.